

BE-A0525_714005_714348_FRE

**Inventaire des archives de la Commission
d'assistance publique de Profondeville / E.
Bodart**



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	6
Historique.....	6
Contenu et structure	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
 DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	 9
I. Secrétariat.....	9
4 - 5 Registres indicateurs des pièces entrantes et sortantes. 1974-1977.....	9
II. Gestion du personnel.....	10
III. Comptabilité.....	11
8 - 9 Budgets de la Commission d'assistance publique et modifications. 1932-1976.....	11
11 - 12 Comptes de la Commission d'assistance publique. 1925-1976.....	11
13 - 16 Pièces justificatives des comptes de la CAP. 1956-1976.....	11
IV. Mission sociale.....	13
V. Distribution de secours pendant la guerre 1940-1945.....	14

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commission d'assistance publique de Profondeville

Période:

1868 - 1977

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.505

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 28
- Etendue inventoriée: .84 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents du fonds d'archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Profondeville ont plus de trente ans et sont donc publics. Il faudra toutefois demander l'autorisation du Centre public d'action sociale de Profondeville, successeur en droit de ces institutions, pour pouvoir consulter les dossiers sociaux de moins de 100 ans conservés.

Pour la reproduction des documents, les règles en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commission d'assistance publique de Profondeville

Prédécesseur

Bureau de bienfaisance de Profondeville

HISTORIQUE

Les lois des 7 frimaire (27 novembre 1796) et 20 ventôse de l'an V (10 mars 1797) instaurent les Bureaux de bienfaisance dont la tâche principale sera l'octroi des secours à domicile aux pauvres.. Le Bureau de Profondeville fut créé dans la foulée. Son action initiale nous est mal connue. Les plus anciens documents conservés ne remontent pas au-delà de 1868.

L'organisation subsiste ainsi jusqu'au vote de la loi organique de l'assistance publique du 10 mars 1925 (*Moniteur Belgedu* 20 mars 1925). Par celle-ci, le législateur belge opère la fusion des Hospices civils et des Bureaux de bienfaisance en une nouvelle institution, les Commissions d'assistance publique (CAP). La CAP de Profondeville gèrera l'aide aux indigents de 1925 à 1977. Par la loi organique du 8 juillet 1976 (*Moniteur Belgedu* 5 août 1976), sont créés les Centres publics d'aide sociale (CPAS). Le 1er avril 1977 est donc installé le nouveau Conseil de l'aide sociale de Profondeville, dont le ressort est étendu aux communes fusionnées de la nouvelle entité.

Le Bureau de bienfaisance est composé dans les petites communes comme Profondeville de cinq membres, élus par le Conseil communal. Celui-ci est présidé par le Bourgmestre de la commune et dispose d'un personnel se limitant au Secrétaire et au Receveur, charges qui sont parfois cumulées par la même personne. Au cours de son existence, il n'a à traiter pour l'essentiel que le renouvellement des membres et les approbations des comptes et budgets. Son activité n'est pas très importante.

La transformation du Bureau de bienfaisance en Commission d'assistance publique ne change pratiquement rien à l'action sur le terrain de cet organisme, très limitée. Il faut toutefois noter un accroissement considérable des activités durant la Deuxième Guerre mondiale lorsque les CAP sont chargées de l'organisation pratique et de la distribution sur le terrain des secours civils, sous la supervision des Offices du travail, du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de celui de l'Intérieur et de la Santé (Arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin).

La CAP de Profondeville est conformément à la loi composée de 5 membres élus tous les 6 ans par le Conseil communal. Ceux-ci élisent ensuite parmi eux un Président dont les fonctions prennent fin en même temps que le mandat. Le personnel se compose toujours d'un Secrétaire et d'un Receveur, charges qui sont souvent cumulées par la même personne.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Profondeville accompagnèrent de tout temps les archives communales de cette commune. Après la fusion des communes en 1977 et probablement au cours du classement des archives des anciennes entités par l'Union des Villes et Communes en 1985-1986, les archives des anciennes Commissions d'assistance publique furent transmises au Centre public d'action sociale de Profondeville dont le siège se situe rue Jules Borbouse, 66, à Bois-de-Villers.

Lors d'une visite de surveillance des archives entreprise par Françoise Jacquet-Ladrier, Assistante aux Archives de l'État à Namur, en 1991, la précarité de la conservation de ces documents était signalée, puisqu'ils étaient stockés dans le grenier de la garderie pour enfants.

Ce n'est finalement qu'en 2006 que les responsables du CPAS prirent l'initiative de trouver une solution durable pour les archives des anciennes CAP, en raison du manque de place disponible pour le stockage. Un tri fondé sur les directives des Archives de l'État fut opéré par un employé du CPAS : les archives historiques sélectionnées furent déposées ensuite aux Archives de l'État à Namur ; les autres furent éliminées avec l'autorisation légale prévue.

Le transfert effectif des archives historiques des anciennes CAP de l'entité de Profondeville est intervenu le 16 août 2007 (registre d'entrées et dossier d'acquisition 2007/18 aux AÉN).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Profondeville ont une portée essentiellement locale et couvrent la période d'activité de ces institutions depuis 1868 jusqu'à 1976. Quelques documents de 1977 sont présents dans le fonds. Ceci s'explique en raison de la nécessaire transition avant la mise en place du Centre public d'aide sociale de Profondeville.

Les archives décrites ont principalement trait à l'organisation des deux institutions qui se sont succédées. Une place importante est prise par leur comptabilité, assez complète depuis la fin du XIXe siècle, qui témoigne de l'ampleur des activités menées.

Avant les opérations de tri intervenues en 2007, des documents avaient déjà disparu. On notera pour l'essentiel l'absence des registres aux délibérations du Bureau de bienfaisance et de la Commission depuis la période française jusque 1972 !

Les accroissements futurs ne pourraient éventuellement provenir que de la restitution de documents égarés.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Avant le transfert des documents aux Archives de l'État à Namur, le CPAS de Profondeville a opéré un tri des archives restantes sur base des directives des Archives de l'État.

Cependant, en raison du peu d'archives conservées et des disparitions antérieures, l'ensemble des dossiers sociaux encore présents fut intégralement gardé. Le fonds d'archives de l'ancienne Commission d'assistance publique de Profondeville est curieusement le plus pauvre parmi ceux versés en 2007, alors que l'ancienne commune était la plus importante du ressort concerné.

MODE DE CLASSEMENT

Le fonctionnement des Bureaux de bienfaisance et des Commissions d'assistance publique de petites communes rurales reposait essentiellement sur le Secrétaire et le Receveur, qui souvent étaient une même personne. On a donc opté pour un classement fonctionnel des archives, qui se justifiait complètement par la conservation en vrac de ces documents.

La structure de l'inventaire suit globalement celle du tableau de tri proposé par les Archives de l'État.

Description des séries et des éléments

I. SECRÉTARIAT

- | | | |
|---|--|-----------|
| 1 | Registre aux délibérations de la Commission. 1972-15 mars 1977. | 1 volume |
| 2 | Dossier concernant le renouvellement annuel, par cinquième, des membres du Bureau. 1891-1923. | 1 chemise |
| 3 | Dossier concernant l'élection, l'installation et la démission des membres de la Commission. 1925-1974. | 1 chemise |
| <i>4 - 5 REGISTRES INDICATEURS DES PIÈCES ENTRANTES ET SORTANTES. 1974-1977.</i> | | |
| 4 | Entrées. 6 février 1974-19 septembre 1975. | 1 cahier |
| 5 | Sorties. 16 janvier 1974-19 février 1977. | 1 cahier |

II. GESTION DU PERSONNEL

- 6** Extraits de délibérations concernant la nomination et la fixation des traitements du Secrétaire-Receveur. 1945-1974.

1 chemise

III. COMPTABILITÉ

-
- 7** Budgets du Bureau de Bienfaisance. 1884-1924. 1 liasse
- 8 - 9 BUDGETS DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE ET MODIFICATIONS. 1932-1976.**
- 8** 1932, 1933, 1935-1947. 1 liasse
- 9** 1948-1976. 1 liasse
- 10** Comptes du Bureau de Bienfaisance. 1883-1924. 1 liasse
- 11 - 12 COMPTES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE. 1925-1976.**
- 11** 1925-1927, 1929, 1930, 1932-1959. 1 liasse
- 12** 1960-1976. 1 liasse
- 13 - 16 PIÈCES JUSTIFICATIVES DES COMPTES DE LA CAP. 1956-1976.**
- 13** 1956. 1 liasse
- 14** 1962. 1 liasse
- 15** 1968. 1 liasse
- 16** 1976. 1 liasse
- 17** Grands livres du Receveur. 1961, 1963, 1964-1967, 1970-1976. 1 liasse
- 18** Livre-journal de caisse de la CAP. 1952-1955, 1957-1967. 1 liasse

19

Compte de fin de gestion. 1970.

1 cahier

IV. MISSION SOCIALE

- 20** Décisions de la Députation Permanente du Conseil Provincial concernant les frais d'entretien de personnes placées en institution ou séquestrées à domicile. 1912-1951. 1 chemise
- 21** Dossier concernant les procédures d'adjudication de la fourniture de cercueils aux indigents. 1868, 1887, 1898 et 1910. 1 chemise
- 22** Dossier individuels de personnes secourues. 1956-1972. 1 chemise
- 23** Dossiers individuels d'assistance aux aliénés. 1961-1974. 1 liasse
- 24** Dossiers individuels de personnes ayant droit à un minimum de moyens d'existence. 1975-1976. 1 chemise

V. DISTRIBUTION DE SECOURS PENDANT LA GUERRE 1940-1945

- 25** Instructions et circulaires du Ministère de la Santé Publique. 1940-1944.
1 chemise
- 26** Instructions et circulaires de l'Office National du Travail. 1940-1944.
1 chemise
- 27** Instructions et circulaires du Bureau Régional de Namur de l'Office National du Travail. 1940-1944.
1 chemise
- 28** Dossier concernant les allocations de secours. 1940-1941.
1 chemise